

Livret de Certification

CAFSAN APNÉE

Nom du stagiaire :

Nom du Tuteur :

Nom de la structure :

Remarque : le Livret de Certification est le seul document qui peut être exigible pour justifier de sa formation (cours théoriques, plongées techniques, d'encadrements, paramètres, validation par moniteurs et/ou tuteur).

Le carnet de plongée libre est facultatif.



FSGT

14 / 16 Rue Scandicci

93508 Pantin Cedex

01 49 42 23 19 info@plongee.fsgt.org

www.plongee.fsgt.org



CAFSAN Apnée

Certificat d'Aptitude Fédéral de Sauvetage et d'Assistance Nautique Apnée

I – DÉFINITION DU NIVEAU

- La pratique de l'apnée peut présenter des dangers (samba, syncopes) pouvant conduire à des accidents graves. De plus, elle peut être pratiquée en milieu naturel (donc changeant) sur des sites éloignés des services de secours. Cela amène les pratiquants, fonction de leur niveau, à suivre une formation les amenant à être capables d'intervenir efficacement en cas d'accident. En plus d'enseigner les gestes de 1ers secours, cette formation doit prendre en compte les spécificités de la pratique de l'apnée.
- Ainsi à l'issue de cette formation, les plongeurs sont capables de :
 - Analyser une situation d'accident et mettre en sécurité les victimes.
 - Déterminer et prévenir les dangers apparents ou potentiels de cette situation.
 - Effectuer les gestes de 1ers secours et mettre en œuvre l'oxygénothérapie.
 - Coordonner et gérer les opérations afin d'optimiser l'intervention des services de secours.

II – PRÉ-REQUIS À LA FORMATION

- Etre licencié à la FSCT.
- Etre âgé au minimum de 16 ans et pour les mineurs présenter une autorisation parentale signée.
- Avoir suivi une formation en secourisme de type PSC 1 est vivement conseillé mais non obligatoire.

III – ORGANISATION DE LA FORMATION

- La formation, l'évaluation des savoir-faire et la validation des modules sont organisées au niveau du club sous la responsabilité d'un moniteur CAFSAN Apnée licencié à la FSCT.
- La formation est composée de 4 modules qui font respectivement référence à un volume horaire minimum :
 - Module 1 (2 heures) : Accidentologie en apnée et prévention des accidents.
 - Module 2 (4 heures) : Gestes de 1ers secours et secours avec matériel, appel des secours.
 - Module 3 (1 heure) : Intervention, remorquage et sortie d'eau
 - Module 4 (1 heure) : Cas concret de synthèse.

Les modules peuvent être travaillés et validés séparément en milieu naturel ou artificiel.

Le module 4, qui doit apprécier l'action d'assistance et de sauvetage dans son ensemble et non des gestes techniques isolés, doit être organisé en fin de formation et dans des conditions aussi proches que possible de la réalité.

Recyclage : Il est conseillé à tous les titulaires du CAFSAN apnée d'entretenir leurs compétences et prendre connaissance des évolutions des gestes techniques et des référentiels. De même, dans chaque club, la connaissance des spécificités du matériel et des pratiques (locales) doit être maintenue et actualisée.

IV – CONDITIONS DE VALIDATION et EQUIVALENCES

- L'évaluation des modules doit être réalisée par un moniteur CAFSAN sur une période n'excédant pas 12 mois.
 - Le RIFAA de la FFESSM est admis en équivalence.
- Sur décision du responsable de la formation, des dispenses de module peuvent être accordées :
 - module 1 si le candidat a validé la théorie du niveau 2 ou du niveau 3,
 - module 2 si le candidat est titulaire du PSE 1 ou équivalent, Rescue Diver PADI avec EFR de moins de 2 ans

V - DÉLIVRANCE DU BREVET

Le brevet est décerné sous la responsabilité conjointe du Président du club et du moniteur CAFSAN Apnée ayant validé les modules.

La délivrance du brevet doit faire l'objet d'une demande de carte (imprimé à la fin de ce livret).



Module 1 : connaissances théoriques (à l'écrit ou à l'oral)

- 1- ACCIDENTOLOGIE EN APNEE : connaitre, comprendre et identifier au mieux les accidents, les symptômes et la conduite à tenir lors d'un accident d'apnée.
- 2- PREVENTION DES ACCIDENTS : Connaitre, identifier, et gérer les facteurs favorisant de l'accident d'apnée.

Date :

Tampon et signature :

Module 2 : Gestes de 1^{er} secours / matériel / chaîne des secours

- 3- Pratiquer les gestes de 1ERS SECOURS : Bilans, prise d'eau, RCP, PLS et surveillance, appel des secours
- 4- SECOURS AVEC MATERIEL : connaitre et savoir mettre en service le matériel d'oxygénothérapie, procédures d'utilisation (inhalation et BAVU).

Date :

Tampon et signature :

Nom et prénom du stagiaire :



Module 3 : Intervention, remorquage et sortie d'eau

- 5- INTERVENTION SUR UN APNEISTE EN DIFFICULTE
- 6- ASSISTANCE SURFACE : Signaler une détresse, tracter et mettre en sécurité une victime
- 7- MISE EN PLACE DE LA CHAINE DES SECOURS (attribution et coordination des tâches)

Date :

Tampon et signature :

Module 4 : Cas concret

- 8- INTERVENTION SUR UN APNEISTE EN DIFFICULTE

Date :

Tampon et signature :

Nom et prénom du stagiaire :



Attestation de réussite – CAFSAN APNÉE Demande de carte brevet FSGT

A transmettre au siège de la fédération après avoir fait une copie qui demeurera dans le Livret.
FSGT Plongée – 14 rue Scandicci, 93508 Pantin cedex.

Nom et prénom :

Adresse (réception carte) :

.....

Date et lieu de naissance :

N° de licence FSGT :Club :

Le candidat a satisfait aux épreuves nécessaires à l'obtention du CAFSAN Apnée et souhaite obtenir une carte brevet :

CAFSAN Apnée (12€)

Le jury et le Président du club certifient avoir vérifié la conformité des prérequis et des conditions de validation comme précisé ci-dessus.

Date et lieu :

Noms, signatures et tampons des membres du jury :

Nom, signature du Président du club et tampon du club :



Equivalence – RIFAA / CAFSAN APNÉE Demande de carte brevet FSGT (12€)

A transmettre au siège de la fédération après avoir fait une copie qui demeurera dans le Livret.
FSGT Plongée – 14 rue Scandicci, 93508 Pantin cedex.

Nom et prénom :

Adresse (réception carte) :

.....

Date et lieu de naissance :

N° de licence FSGT :Club :

N° RIFAA FFESSM :

Date et lieu :

Le Président du club certifie avoir vérifié la conformité du RIFAA du candidat.

Nom, signature du Président du club et tampon du club :